



Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-9522-5	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	25/05/2022	Annule et remplace la version du :	25/09/2019

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Nettoyant 105 (nouveau)

Numéros d'identification de produit

UU-0016-1962-4 UU-0016-2245-3

7100050720 7100049950

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Nettoyage PPE

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:**Dangers supplémentaires (statements):**

EUH210 La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

EUH208 Contient 1,8-Epoxy-p-menthane. | Acétate de linalyle. | Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7. | 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone. | Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): IPBC. Risque de sensibilisation cutanée .

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement Détergents 648/2004 (non requis pour un étiquetage industriel): < 5% d'agents de surface anioniques, d'agents de surface non-ioniques. Contient : Parfums, DMDM HYDANTOIN, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
Propan-2-ol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° REACH) 01-2119457558-25	< 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	(N° CAS) 68815-56-5 (N° CE) 500-232-7	< 2	Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	(N° CAS) 55406-53-6 (N° CE) 259-627-5	<= 0,1	Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 STOT RE 1, H372 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
1,8-Epoxy-p-menthane	(N° CAS) 470-82-6 (N° CE) 207-431-5	< 0,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317

3M Nettoyant 105 (nouveau)

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	(N° CAS) 54464-57-2 (N° CE) 259-174-3	< 0,5	Skin Sens. 1B, H317 Tox. aquatique chronique 1, H410, M=1
Acétate de linalyle	(N° CAS) 115-95-7 (N° CE) 204-116-4	< 0,1	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Aucun premier secours n'est anticipé.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Propan-2-ol	67-63-0	VLEPs France	VLCT (15minutes) = 980 mg/m3 (400 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucun contrôle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>0.3	=> 8 heures
Néoprène	0.5	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Néoprène.

Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Dans des conditions normales d'utilisation, les expositions aériennes ne devraient pas être suffisamment importantes pour nécessiter une protection respiratoire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide Lingette saturée en liquide
Aspect physique spécifique::	Lingette saturée en liquide.
Couleur	Incolore, blanc
Odeur	Alcool
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	6
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Concentration de la solution %	100 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non déterminé

10.5 Matériaux à éviter:

Accélérateurs.

Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.

Métaux alcalins

Métaux actifs finement divisés

Réactions avec les métaux en poudre à partir de 370°C

Métaux réactives

Agents réducteurs

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Propan-2-ol	Cutané	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propan-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
Propan-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	Ingestion	Souris	LD50 > 540 mg/kg
1,8-Epoxy-p-menthane	Ingestion	Souris	LD50 3 849 mg/kg
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de linalyle	Cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,67 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Rat	LD50 1 056 mg/kg
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de linalyle	Ingestion	Rat	LD50 > 9 000 mg/kg
1,8-Epoxy-p-menthane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

3M Nettoyant 105 (nouveau)

Nom	Organismes	Valeur
Propan-2-ol	Multipl es espèces animales.	Aucune irritation significative
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	Données in Vitro	Corrosif
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lapin	Irritation minimale.
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Propan-2-ol	Lapin	Irritant sévère
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	Données in Vitro	Corrosif
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lapin	Corrosif
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Propan-2-ol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	Données in Vitro	Sensibilisant
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Multipl es espèces animales.	Sensibilisant
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Homme et animal	Sensibilisant
Acétate de linalyle	Souris	Sensibilisant
1,8-Epoxy-p-menthane	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Propan-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propan-2-ol	In vivo	Non mutagène
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Propan-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propan-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

3M Nettoyant 105 (nouveau)

Propan-2-ol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	Pendant la grossesse
-------------	------------	--	-----	--------------	----------------------

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propan-2-ol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propan-2-ol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propan-2-ol	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propan-2-ol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Acétate de linalyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propan-2-ol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 Mois
Propan-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propan-2-ol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	12 semaines
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,00116 mg/l	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Propan-2-ol	67-63-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	LOEC	1 050 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Invertébré	Expérimental	24 heures	LC50	>10 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>1 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	3,38 mg/l
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,04 mg/l
Alcool C10-C16 éthoxylé,sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,462 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	44 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,053 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,067 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	0,645 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Vairon de Fathead	Expérimental	35 jours	NOEC	0,0084 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,013 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,0499 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Estimé	96 heures	LC50	1,3 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>2,6 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,38 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	2,6 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-	54464-57-2	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,028 mg/l

3M Nettoyant 105 (nouveau)

naphthalenyl)-éthanone						
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Poisson zèbre	Estimé	30 jours	NOEC	0,16 mg/l
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	>74 mg/l
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	57 mg/l
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	37 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	>1 000 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Carpe commune	Laboratoire	96 heures	LC50	11 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	EC50	16 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Puce d'eau	Laboratoire	48 heures	EC50	6,2 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	NOEC	1,2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propan-2-ol	67-63-0	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThB OD	OCDE 301C
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	67 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	21 %BOD/ThB OD	OECD 301F - Manometric Respiro
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThB OD	OCDE 301C
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.2 jours (t 1/2)	Méthode non standard
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 %BOD/ThB OD	OECD 301F - Manometric Respiro
Acétate de linalyle	115-95-7	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.3 heures (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	< 1 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	76 %BOD/ThB OD	OECD 301F - Manometric Respiro

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propan-2-ol	67-63-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Méthode non standard
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.31	ACD/Labs ChemSketch™
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.81	Méthode non standard
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Expérimental BCF - Branchie bleue	35 jours	Facteur de bioaccumulation	603	OCDE 305E
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.4	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.9	Méthode non standard

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcool C10-C16 éthoxylé, sulfosuccinate et sel de disodium EINECS n° 500-232-7	68815-56-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
1,8-Epoxy-p-menthane	470-82-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	214 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Acétate de linalyle	115-95-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	430 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus

d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	50	200
Propan-2-ol	67-63-0	10	50

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

	prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.
Section 02: Déclarations classification CLP - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été supprimée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été ajoutée.
Section 9: Toutes les propriétés - L'information a été ajoutée.
Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.
Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.
Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.
Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.

- Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été ajoutée.
Section 14 Réglementations - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été ajoutée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été ajoutée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.
Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.
Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr